



ROYAUME DU MAROC  
CASABLANCA AMENAGEMENT SA



**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
**(SÉANCE PUBLIQUE)**

Il sera procédé, au siège de la société CASABLANCA AMÉNAGEMENT SA sis à l'adresse ci-dessous, à l'ouverture, en séance publique, des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur Offres de prix ayant pour objet la réalisation des prestations ci-dessous désignées :

| N° Appel d'Offres   | Désignation des prestations  | Estimation du coût des prestations  | Cautionnement provisoire            | Frais de dossier | Date et heure d'ouverture des plis | Date et heure dépôt fiches techniques |
|---------------------|--|---|-------------------------------------|------------------|------------------------------------|---------------------------------------|
| 143/2017/CORN-C3-L3 | Travaux d'aménagement de la Promenade Maritime de la mosquée Hassan II Lot n°3 : fourniture et pose de : mobilier urbain, signalétique, jeux d'enfants et appareils de fitness | Dix millions deux cent trois mille trente-six (10.203.036,00) Dirhams TTC | Cent dix mille (110.000,00) Dirhams | 500 Dhs (*)      | Jeudi 12 octobre 2017 à 15h00      | Mercredi 11 octobre 2017 à 15h00      |

(\*) Le paiement des frais du dossier est effectué :

- au compte bancaire de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA ouvert à la BMCE Agence Marina à Casablanca sous le RIB n° 011793000059210000043126 (Code Swift : BMCEMAMC). Les frais de virement sont à la charge du candidat.
- ou par chèque bancaire établi au nom de la société « CASABLANCA AMENAGEMENT SA ».

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré au bureau d'ordre de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA à l'adresse indiquée ci-dessous.

Les dossiers d'Appels d'Offres peuvent être téléchargés **pour consultation** sur le portail marocain des marchés publics ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu et la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions du règlement de consultation et aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement des marchés fixant les conditions et les formes de passation des marchés de la société CASABLANCA AMENAGEMENT ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Ce Règlement des marchés est téléchargeable sur le site web de la Société : ([www.casa-amenagement.ma](http://www.casa-amenagement.ma)).

Les fiches techniques et échantillons demandées au niveau du règlement de la consultation de l'Appel d'Offres doivent être déposés contre accusé de réception au bureau d'ordre de la Société à l'adresse ci-dessous, au plus tard à la date et heure fixées ci-dessus.

Les dossiers des soumissionnaires doivent parvenir sous plis fermés et cachetés, adressés à :

Monsieur le Directeur Général de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA  
Casablanca Marina, Tour Crystal 2, 10<sup>ème</sup> étage, Casablanca

par courrier recommandé avec accusé de réception ou déposés contre récépissé au bureau d'ordre de la Société ou remis au Président de la commission d'Appel d'Offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les plis reçus postérieurement à la date et heure ci-dessus ne seront pas admis.

Pour toute information supplémentaire veuillez contacter le bureau d'ordre de la société CASABLANCA AMENAGEMENT SA : Tél 0522 39 23 00 / Fax 0522 39 01 00